

**MODALITES DE CONTROLE de CONNAISSANCES BLOC MINEURE SANTE
(LICENCE ACCES SANTE) 2023-2024**

UE Mineure Santé 1

Modèle 1A.

Disciplines	Volume horaire (CN ¹ /SEPI ²)	Modalité et durée de l'épreuve		COEF	ECTS
		Session 1	Session 2		
Anatomie	6h/4h	Ecrit/20 3h00 Pour l'ensemble des disciplines	Ecrit/20 1h30	0.6	6
Physiologie	6h/4h				
Initiation à la connaissance du médicament	3h/2h				
Biostatistiques	3h/2h				

Modèle 1B.

Disciplines	Volume horaire (CN ¹ /SEPI ²)	Modalité et durée de l'épreuve		COEF	ECTS
		Session 1	Session 2		
Sciences Humaines & Sociales / Santé publique	6h/4h	Ecrit/20 3h00 Pour l'ensemble des disciplines	Ecrit/20 1h30	0.6	6
Sciences Humaines & Sociales	6h/4h				
Initiation à la connaissance du médicament	3h/2h				
Biostatistiques	3h/2h				

Modèle 1C.

Disciplines	Volume horaire (CN ¹ /SEPI ²)	Modalité et durée de l'épreuve		COEF	ECTS
		Session 1	Session 2		
Anatomie	6h/4h	Ecrit/20 3h00 Pour l'ensemble des disciplines	Ecrit/20 1h30	0.6	6
Physiologie	6h/4h				
Sciences Humaines & Sociales / Santé publique	6h/4h				

UE Mineure Santé 2

¹ Cours numérisés

² Séances d'Enseignement Présentiel Interactif

**MODALITES DE CONTROLE de CONNAISSANCES BLOC MINEURE SANTE
(LICENCE ACCES SANTE) 2023-2024**

Modèle 2D.

Disciplines	Volume horaire (CN ¹ /SEPI ²)	Modalité et durée de l'épreuve		COEF	ECTS
		Session 1	Session 2		
Sciences Humaines & Sociales / Santé publique	6h/4h	Ecrit/20 3h00 Pour l'ensemble des disciplines	Ecrit/20 1h30	0.6	6
Sciences Humaines & Sociales	6h/4h				
Chimie	3h/2h				
Biophysique	3h/2h				

Modèle 2E.

Disciplines	Volume horaire (CN ¹ /SEPI ²)	Modalité et durée de l'épreuve		COEF	ECTS
		Session 1	Session 2		
Sciences Humaines & Sociales / Santé publique	6h/4h	Ecrit/20 3h00 Pour l'ensemble des disciplines	Ecrit/20 1h30	0.6	6
Histologie, Biologie du développement	3h/2h				
Biologie cellulaire	4h30/3h				
Biochimie	4h30/3h				

Modèle 2F.

Disciplines	Volume horaire (CN ¹ /SEPI ²)	Modalité et durée de l'épreuve		COEF	ECTS
		Session 1	Session 2		
Histologie, Biologie du développement	3h/2h	Ecrit/20 3h00 Pour l'ensemble des disciplines	Ecrit/20 1h30	0.6	6
Biologie cellulaire	4h30/3h				
Biochimie	4h30/3h				
Chimie	3h/2h				
Biophysique	3h/2h				

MODALITES DE CONTROLE de CONNAISSANCES BLOC MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2023-2024

Les étudiants ont le choix de s'inscrire à une UE mineure santé ou aux deux UE mineure santé.
Dans le cas du choix d'une seule UE, l'UE1(A, B ou C) doit être obligatoirement suivie en premier.

1. Modalités d'inscription aux modèles de la Mineure Santé

Le modèle UE1A-UE2D 1 est réservé aux étudiants des licences suivantes :

- Portail Biosciences et Géosciences (Lyon 1)
 - o Licence portail Biosciences et géosciences 1^{ère} année - Accès Santé
- Licence Sciences de la Vie (Lyon 1)
 - o Licence sciences de la vie 2^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence sciences de la vie parcours Génétique 3^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence sciences de la vie parcours Physiologie animale et humaine 3^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence sciences de la vie parcours Sciences de la Biodiversité 3^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence sciences de la vie parcours Bio-Informatique, Statistique et Modélisation 3^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence sciences de la vie parcours Biochimie 3^{ème} année - Accès Santé
- Licence Sciences de la vie – biologie et humanités (Institut catholique de Lyon)
 - o Licence Sciences de la vie – biologie et humanités – accès santé – 1^{ère} année
 - o Licence Sciences de la vie – biologie et humanités – accès santé – 2^{ème} année
 - o Licence Sciences de la vie – biologie et humanités – accès santé – 3^{ème} année
- Licence Sciences pour la Santé (Lyon 1)
 - o Licence Sciences pour la Santé – accès santé 1^{ère} année
 - o Licence Sciences pour la Santé – accès santé 2^{ème} année
 - o Licence Sciences pour la Santé – accès santé 3^{ème} année

Le modèle UE1A-UE2E est réservé aux étudiants des licences suivantes

- Portail Physique Chimie Sciences de l'ingénieur (Lyon 1)
 - o Licence portail Physique Chimie Sciences de l'ingénieur 1^{ère} année - Accès Santé
- Licence Chimie (Lyon 1)
 - o Licence Chimie 2^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence parcours Chimie 3^{ème} année - Accès Santé
- Licence Physique (Lyon 1)
 - o Licence Physique 2^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence parcours Physique 3^{ème} année - Accès Santé

Le modèle UE1A-UE2F est réservé aux étudiants des licences suivantes

- Licence Droit 1^{ère} année -Accès Santé (Lyon 3)
- Licence Droit 2^{ème} année – Accès Santé (Lyon 3)

MODALITES DE CONTROLE de CONNAISSANCES BLOC MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2023-2024

- Licence Droit 3^{ème} année – Accès Santé (Lyon 3)
- Portail Psychologie et Sciences Cognitives (Lyon 2)
 - o Licence psychologie 1^{ère} année – Accès Santé
 - o Licence Sciences cognitives 1^{ère} année – Accès Santé
 - o Licence psychologie 2^{ème} année – Accès Santé
 - o Licence Sciences cognitives 2^{ème} année – Accès Santé
 - o Licence psychologie 3^{ème} année – Accès Santé
 - o Licence Sciences cognitives 3^{ème} année – Accès Santé

Le modèle UE1B-UE2F est réservé aux étudiants des licences suivantes

- Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) (Lyon 1)
 - o Licence STAPS 1^{ère} année – Accès Santé
 - o Licence STAPS 2^{ème} année – Accès Santé

Le modèle UE1C-UE2F est réservé aux étudiants des licences suivantes

- Portail Mathématiques et Informatique (Lyon 1)
 - o Licence portail Mathématiques et Informatique 1^{ère} année - Accès Santé
- Licence Mathématiques (Lyon 1)
 - o Licence Mathématiques 2^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence parcours Mathématiques générales et Applications 3^{ème} année- Accès Santé
 - o Licence parcours Mathématiques pour l'enseignement 3^{ème} année - Accès Santé
 - o Licence parcours Mathématiques-Informatique 3^{ème} année- Accès Santé

2. Modalités de validation des UE et du bloc Mineure santé

1^{ère} session :

Validation directe d'une UE (UE1 ou UE2) en 1^{ère} session

L'UE est validée lorsque la moyenne générale de l'UE est $\geq 10/20$, avec compensation entre disciplines.

La note obtenue à l'UE est définitive.

Règles générales de validation du bloc Mineure santé (UE1 et UE2) en 1^{ère} session :

- Validation directe :

Le bloc Mineure santé est validé en 1^{ère} session lorsque la moyenne générale entre les deux UE est $\geq 10/20$.

- En cas de non validation directe, se reporter à la règle de compensation entre UE au sein du bloc.

Si un étudiant est absent aux épreuves de 1^{ère} session, il sera attendu en deuxième session.

2^{ème} session :

Validation d'une UE (UE1 ou UE2) en 2^{ème} session

MODALITES DE CONTROLE de CONNAISSANCES BLOC MINEURE SANTE (LICENCE ACCES SANTE) 2023-2024

L'UE est validée lorsque la moyenne générale de l'UE est $\geq 10/20$, avec compensation entre disciplines.

La note de la 2^{ème} session remplace la note de 1^{ère} session.

La note obtenue à l'UE est définitive.

Règles générales de validation du bloc Mineure santé (UE1 et UE2) en 2^{ème} session

Les étudiants n'ayant pas obtenu en 1^{ère} session la validation d'une des deux UE même avec la règle de compensation ou la validation des deux UE seront attendus aux épreuves écrites de 2^{ème} session pour l'ensemble des disciplines de l'UE en question.

- Validation directe :

Le bloc Mineure santé est validé lorsque la moyenne générale entre les deux UE est $\geq 10/20$.

La note de la 2^{ème} session remplace la note de 1^{ère} session

- En cas de non validation directe, se reporter à la règle de compensation entre UE au sein du bloc.

Règle de compensation entre UE au sein du bloc :

Compensation en session 1 et/ou en session 2 des moyennes générales des deux UE.